



Direction des  
Ressources Humaines

## Arrêté n°055-2022

La Présidente de l'UBS arrête :

### Article unique :

La composition de la commission ad-hoc de l'UBS pour le recrutement d'un enseignant contractuel du second degré – campagne 2022 est fixée comme suit :

Poste à pourvoir	Commission
Enseignant Contractuel 2 <sup>nd</sup> degré « Anglais » IUT VANNES N° 0024	<p>➤ <b>Président.e</b> : Jean-François KAMP, MCF et représentant de la directrice de l'IUT</p> <p><b>Membres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Gilles BEDOUX, VP formation et innovation pédagogique</li><li>➤ Alison LEONARD, PRAG</li><li>➤ Pierre JOUCLA, PRCE</li><li>➤ Hélène TUFFIGO, PRCE</li></ul>

Fait à Lorient, le 25 mai 2022

La Présidente,

**Virginie DUPONT**

Signé par : Virginie Dupont  
Date : 31/05/2022  
Qualité : La Présidente

